

**24 heures**  
Tribune  
de Genève

# formation

Réinsertion professionnelle

## S'engager comme mentor

**L'expert rencontre, encourage et conseille son partenaire dans la recherche d'un emploi sans jamais se substituer à lui**

**Eliezer Medevielle**  
Service cantonal de l'emploi  
Vaud

**L**es chômeurs de 50 ans nécessitent souvent plus de temps que les plus jeunes pour retrouver du travail, notamment en raison des perceptions négatives liées à l'âge que projettent certains employeurs. Pour favoriser leur réinsertion professionnelle, le Service de l'emploi vaudois a complété son catalogue de mesures de réinsertion par le programme DuoL («L» symbolisant 50 en numérotation romaine). Ce projet a reçu le soutien de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et met des mentors bénévoles - experts dans leur métier - en relation avec des demandeurs d'emploi

trouver un travail grâce à l'échange de conseils, d'expériences et de réseaux entre le mentor et le mentoré.

Le mentor maîtrise parfaitement son métier ainsi que son environnement professionnel dont il connaît les atouts et les contraintes. Il est capable d'en parler avec le recul nécessaire pour donner à son mentoré des pistes objectives plus que des recommandations subjectives. Son rôle n'étant pas de livrer des solutions toutes faites, mais de bien cerner le profil et les besoins de la personne qu'il conseille afin de l'orienter et de l'aider à construire un chemin vers son prochain emploi. Pour y parvenir, il fait preuve d'empathie et conserve une posture neutre en ne versant pas dans la compassion. Il encourage et stimule son mentoré avec enthousiasme, sans jamais se substituer à lui dans les actions ou les prises de décisions. Et quel que soit le résultat, il ne juge jamais, mais conseille en donnant son point de vue pour susciter de nouvelles réflexions et suggérer d'autres pistes.

**En apprendre autant que le mentoré**

Le mentor peut tirer une grande



**Corinne Pillard, l'une des initiatrices du projet DuoL et mentor, confirme: «L'expérience de mentorat est riche et intense sur le plan humain et professionnel avec, souvent, la grande satisfaction pour les deux parties d'aboutir à un contrat de travail signé.» DR**

cet acte bénévole, il a le sentiment de s'investir dans une cause citoyenne et des situations dans lesquelles chacune et chacun peut être confronté un jour. Cette prise de conscience s'accompagne du plaisir de partager des connaissances, des contacts et des expériences traduites en actes concrets. Tout cela constitue une manière altruiste de participer à la réinsertion professionnelle. Le tout est soutenu par un riche échange entre les deux protagonistes. D'ailleurs, la plu-

travers cette expérience, ils en apprennent autant que le mentoré.

**S'engager pour quatre mois**

Le mentorat s'établit sur quatre mois au moins. Durant cette période, mentor et mentoré organisent leurs rendez-vous. Qu'il s'agisse d'une discussion autour d'un café, d'un téléphone ou d'un simple message électronique, les deux parties fixent les dates selon leurs disponibilités et en fonction des besoins du men-

déroule avec le coordinateur de DuoL. Elle a notamment pour but de vérifier que les personnes vont bien s'entendre et progresser avec plaisir et enthousiasme. Dans ce contexte, le coordinateur apparaît comme un facilitateur et un référent pour les deux parties durant toute la phase de mentorat.



### Devenir mentor

Pour proposer ses services en tant que mentor, il suffit de remplir le formulaire sur le site internet [www.duol.ch/contact](http://www.duol.ch/contact).

En raison de la répartition géographique des demandeurs d'emploi concernés, la préférence sera donnée aux mentors travaillant ou résidant dans la région de Pully et La Côte.

**E.M.**